



FONDATION
ÉNERGIES
POUR LE MONDE

Infos n°28 novembre 2010



> Entretien avec Gabriel Ramirison, président de la coopérative Aditsara

> À quoi servent vos dons ?

> Le développement durable et l'entreprise



La pérennité, une exigence première

Pour la Fondation Énergies pour le Monde, la question de la continuité des actions qu'elle a financées est primordiale. Elle a fait de la pérennité son exigence première. Sa réputation sur ce point n'est d'ailleurs plus à faire dans les pays du Sud.

Offrir un service durable suppose néanmoins de prendre un large éventail de précautions. Ainsi, avant de fournir l'électricité, il convient de procéder à des études de faisabilité. Il faut identifier les zones les plus favorables, connaître le contexte, s'assurer de la cohérence de l'action envisagée avec les stratégies nationales d'électrification. Il faut aussi sélectionner la source d'énergie renouvelable la plus appropriée. Éolien, solaire, biomasse... ne sont pas interchangeables ; leurs techniques et leur coût diffèrent.

L'exploitation doit ensuite être confiée à une organisation efficace. Selon les cas, il s'agira d'une association, d'une régie communale, d'une entreprise privée. Un accompagnement renforcé des opérateurs, sur trois ans minimum, est par ailleurs à prévoir, car les tâches sont multiples : recouvrement, comptabilité, gestion de la clientèle, règlement des conflits, remplacement du matériel... Enfin, les performances des équipements

doivent être surveillées sur le long terme pour s'assurer que la quantité d'énergie prévue est durablement bien produite.

Ces précautions sont véritablement incontournables si l'on veut que les bénéficiaires des projets de la Fondation puissent compter sur un service qui facilite leur quotidien en leur offrant la lumière, qui améliore la scolarité de leurs enfants, leur santé, la sécurité du village, l'information de tous... Un service, pérenne, qui les autorise de surcroît à regarder l'avenir avec espoir parce qu'il permet l'essor d'activités génératrices de revenus. Un service enfin qui, construit dans une logique de développement durable, ne détruit pas leur environnement ni ne contribue au réchauffement climatique en émettant des gaz à effet de serre.

Tous ces progrès, les donateurs en sont les premiers porteurs. Nos interlocuteurs du Sud ne cessent de le rappeler et de vous en remercier. Avec eux, la Fondation espère donc compter encore longtemps sur votre soutien.

Alain Liébard,

Président de la Fondation Énergies pour le Monde

Qui sont les partenaires de la Fondation ?

Fondateurs : Observ'ER (Observatoire des énergies renouvelables) • Crédit Agricole SA • Caisse des dépôts • Électricité de France • GDF-Suez • Total • Areva • Ministère de l'Économie, de l'Industrie et des Finances • Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie • Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer • Ministère de la Coopération • Ministère des Affaires étrangères • Ministère de l'Intérieur •

Partenaires : Dix mille donateurs privés • Commission européenne • Programme des Nations unies pour le développement (Pnud, New York) • Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF, Québec) • Banque mondiale • Agence française de développement • Crédit Coopératif • Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies d'Île-de-France (Arene) • Fondation Macif • Fondation Poweo •

Sommaire

Entretien avec Gabriel Ramirison, président de la coopérative Aditsara	3
Partenariats de la Fondation Énergies pour le Monde	5
Après Copenhague...	7
Le développement durable et l'entreprise	8
À quoi servent vos dons ?	9

Interview

« L'accès à l'électricité, un indice de développement »

Grâce à sa microcentrale hydraulique, la commune malgache de Tsarasaotra fait rimer accès à l'électricité avec progrès. Mais l'engagement de Gabriel Ramirison, président de la coopérative qui gère l'exploitation, n'y est pas non plus étranger.



Comment la coopérative Aditsara a-t-elle été mise en place ?

L'exploitation de la centrale hydraulique de 42 kW a débuté en 2003. La Fondation, qui a soutenu l'installation du réseau et le raccordement des premiers abonnés, nous a également aidés à mettre sur pied la coopérative, en particulier en finançant des formations. Aujourd'hui, Aditsara, dont j'ai été élu président, gère 197 abonnés et emploie notamment 5 personnes.

Pourquoi avez-vous choisi de vous impliquer ?

Au départ, le maire m'a sollicité pour encadrer le comité de mise en place de la microcentrale. J'aime Tsarasaotra et j'ai une formation en électromécanique : j'enseigne la résistance des matériaux et le dessin technique. Un tel projet ne pouvait donc que m'intéresser. En outre, j'ai toujours eu des activités citoyennes. J'ai encadré une ONG spécialisée dans le développement rural, présidé le conseil de développement de la commune...



La centrale hydraulique de 42 kW a été mise en place en 2003. Aujourd'hui, la coopérative Aditsara, qui emploie 5 personnes, gère la maintenance ainsi que les 197 abonnés.



Grâce à l'électrification, les enfants peuvent faire leurs devoirs le soir, et le taux de réussite scolaire est en progrès.



Aditsara vend l'électricité aux entreprises locales, ce qui accroît l'activité industrielle. Une menuiserie a notamment été installée.

Pourquoi avoir opté pour une coopérative ?

Ce projet a une forte dimension sociale et je ne veux pas qu'une entreprise s'en empare. L'accès à l'électricité est un indice de développement. Ce projet doit favoriser l'éducation des enfants de Tsarasaotra et améliorer le taux de réussite scolaire. D'ailleurs, des effets se font déjà sentir.

L'électricité autorise également les villageois à accéder à l'information via la radio ou la télévision, et c'est important. Si la gestion était privée, certains habitants, de par leurs faibles revenus, n'accèderaient pas à l'électricité et donc à ces progrès.

Comment faites-vous quand les personnes ont peu de moyens ?...

Notre taux de recouvrement est de 85 %. Les abonnés comprennent que payer est essentiel. Toutefois, certains ont du mal à gérer leur budget. Aussi, nous avons établi des comités qui discutent avec les villageois de leur situation. Seules trois personnes ont vu leur abonnement coupé. Pour les autres, nous avons trouvé des solutions : travail à l'entretien des canaux en échange d'électricité, activités paysannes rémunérées...

Rencontrez-vous d'autres difficultés ?

L'accès aux pièces de rechange me paraît le problème majeur, car nous devons les importer. Il y a des questions de douanes, de transport, de coût. Une autre difficulté tient à la période d'étiage qui dure un mois. Comme nous ne pouvons priver d'eau les agriculteurs pour alimenter la turbine, nous effectuons un délestage alternatif : en

fait, les réseaux fonctionnent un jour sur deux. Certains villageois ont du mal à comprendre que le problème vient de l'eau et non de la centrale. Nous organisons donc des réunions d'information.

L'électrification a-t-elle profité au village sur le plan économique ?

Nous avons réussi à installer une station de pneumatiques, un atelier de menuiserie... La centrale était sous-utilisée la journée, nous avons donc cherché des entrepreneurs susceptibles d'avoir besoin d'électricité. La plupart étaient originaires de la localité mais travaillaient à l'extérieur. Cela les a incités à revenir. Une dizaine de personnes (artisans marqueteurs, éleveurs de poulets...) ont répondu à nos sollicitations, intéressées notamment par le faible coût du kilowatt.

La coopérative y gagne puisqu'elle accroît ses recettes en vendant plus d'électricité. En outre, ces entrepreneurs payent facilement et fournissent du travail à d'autres villageois, qui peuvent ensuite régler leur électricité. Cela freine aussi l'exode rural.

Vous avez d'autres projets pour l'avenir ?

Des villageois commencent à planter des tomates en culture de contre-saison, mais nous ne pouvons pas tout écouler localement. Nous cherchons donc des opérateurs prêts à monter une industrie de transformation. En promouvant des activités économiques, on soutient l'accès à l'électricité, et inversement. J'aimerais que d'autres villages profitent d'un tel projet. Tout cela concourt au développement de Madagascar. ●

Partenariats

Cet été, la Fondation Énergies pour le Monde a enrichi ses partenariats par la signature de deux nouvelles conventions. Toutes deux ciblent des programmes en Afrique de l'Ouest.

Fondation Macif

● Le 21 juin, à Paris, Alain Philippe, président de la fondation du groupe Macif (société d'assurance mutuelle), et Alain Liébard, président de la Fondation Énergies pour le Monde, ont signé une convention de partenariat portant sur deux programmes de développement au Burkina Faso et au Sénégal.

La Fondation Énergies pour le Monde est à l'origine de ces deux programmes baptisés "De l'électricité verte pour 100 000 ruraux au Burkina Faso" et "Énergie Solidarité Sénégal 2". Ils visent à aider au développement économique et social des zones rurales via une électrification par systèmes solaires photovoltaïques :

- au niveau des structures sociales : centres de santé (éclairage d'ambiance et focalisé, conservation des vaccins) et écoles (éclairage des salles de classe et des logements des professeurs) ;
- au niveau de l'habitat (qualité de l'éclairage pour les devoirs ou les tâches ménagères) ;



À gauche, Alain Liébard, président de la Fondation Énergies pour le Monde, à droite, Alain Philippe, président de la fondation du groupe Macif.

- au niveau des équipements collectifs (éclairage public pour la réduction de l'insécurité) ;
- au niveau du développement économique (activités artisanales et maraîchères).

En entrant à hauteur de 200 000 euros sur quatre ans dans ces deux programmes, d'un montant global d'1,4 million d'euros, la fondation Macif rejoint pour la première fois le tour de table de la Fondation Énergies pour le Monde. Un partenariat dont se sont réjouis les signataires. ●

Fondation Poweo

● Première collaboration avec la fondation d'entreprise Poweo. Dans le cadre d'un partenariat signé en juin 2010, celle-ci a, en effet, rejoint les bailleurs du programme "Énergie Solidarité Sénégal 2" que développe la Fondation Énergies pour le Monde. L'organisme a ainsi offert 10 000 euros pour soutenir le projet d'électrification de huit villages de Basse Casamance par systèmes solaires photovoltaïques. Ce programme est en parfaite adéquation avec les ambitions de la fondation Poweo puisqu'elle "a pour objet de favoriser, directement ou indirectement, l'accès à l'énergie des populations africaines les plus démunies afin de les aider à subvenir à leurs besoins essentiels" et qu'elle entend notamment appuyer des projets "en faveur du développement des énergies renouvelables".

Le soutien au programme Énergie Solidarité Sénégal 2 enrichit, par ailleurs, la palette des actions de la fondation Poweo puisque c'est sa première contribution en matière d'électrification villageoise. Ce nouveau partenaire, qui a déjà une expérience au Sénégal où il a participé à l'installation de pompes solaires pour l'irrigation ainsi que pour la production de légumes bio, est particulièrement attentif à la notion de développement économique et social. Or, le programme Énergie Solidarité Sénégal 2 s'appuie sur une expérience réussie en Basse Casamance ayant abouti à de nombreuses applications en la matière (voir la rubrique "À quoi servent vos dons ?", p.9-10). Une nouvelle rencontre à la fin de l'année devrait décider de la poursuite de ce partenariat entre Poweo et Énergies pour le Monde. ●

Bon de soutien à découper et à renvoyer à :

Fondation Énergies pour le Monde – 146, rue de l'Université – 75007 Paris
Reconnue d'utilité publique – Décret du 8 mars 1990

Je soutiens les projets de la Fondation et adresse un chèque de :

30 € 75 € 150 € 300 €

Autre :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Vos coordonnées font l'objet d'un traitement informatisé.

Vous disposez d'un droit d'accès à ce fichier et de rectification conformément à la loi du 6 janvier 1978.



FONDATION
ÉNERGIES
POUR LE MONDE

Vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66 % de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Vous pouvez également réduire votre impôt de solidarité sur la fortune (ISF) à hauteur de 75 % de votre don, dans la limite de 50 000 € par an. Pour tout versement, vous recevrez un reçu fiscal.

Nouveauté

Si vous désirez faire un don régulier par prélèvement automatique, veuillez cocher :

- Je souhaite recevoir par courrier le formulaire d'autorisation de prélèvement automatique.
- Je télécharge et imprime le formulaire d'autorisation de prélèvement automatique depuis le site Internet*, le complète puis l'adresse à la Fondation, accompagné d'un RIB.

*www.energies-renouvelables.org/fondem/html/dons_virement.asp

Fondation Énergies pour le Monde Infos

est la lettre d'information semestrielle de la Fondation Énergies pour le Monde, reconnue d'utilité publique – décret du 8 mars 1990.

Fondation Énergies pour le Monde
146, rue de l'Université

F – 75007 Paris

Tél. : 01 44 18 00 80 – Fax : 01 44 18 00 36

energiespourlemonde@energies-renouvelables.org

www.energies-renouvelables.org

Directeur de la publication : [Alain Liébard](#)

Directeur de la Fondation : [Yves Maigne](#)

Rédaction : [Florence Raynal](#)

Édition : [Observ'ER](#)

Rédacteur en chef : [Yves-Bruno Civel](#)

Photos : [Rémy Delacloche/Fondation Énergies pour le Monde](#) sauf mention contraire

Photo de couverture : [Rémy Delacloche](#)

Impression : [Imprimeries de Champagne](#)

Imprimé avec le procédé CTP et des encres à base végétale sur papier 100 % recyclé certifié Ecolabel européen

Dépôt légal : 4^e trimestre 2010 – ISSN : 1279-8029

Après Copenhague...

Du 29 novembre au 10 décembre 2010 se déroulera à Cancún, au Mexique, la prochaine conférence des Nations unies sur le climat. Objectif : avancer vers l'établissement d'un nouveau régime international de lutte contre le réchauffement planétaire⁽¹⁾.

● Adopter un nouvel accord international juridiquement contraignant et jetant les bases du régime climatique pour l'après-2012 – date à laquelle s'achèvent les engagements du Protocole de Kyoto⁽²⁾ – en vue d'éviter le réchauffement irréversible de la planète, telle était l'ambition du Sommet de Copenhague en 2009. Cependant, celui-ci s'est achevé sans qu'aucune décision n'ait été adoptée. À Cancún, la conférence sur le climat cherchera donc à avancer sur la rédaction de ce traité, qui doit englober tous les pays émetteurs, prendre des engagements chiffrés en matière de rejets de gaz à effet de serre (GES) et détailler les moyens d'y parvenir (transferts financiers, de technologies, renforcement de capacités...). Pour ce faire, les négociateurs s'appuieront sur l'accord de Copenhague, que 28 chefs d'État ont rédigé en marge des discussions onusiennes et que, depuis, 140 pays sur 192 ont accepté. Reprenant le principe reconnu des responsabilités communes mais différenciées des pays en matière de changement climatique⁽³⁾, le texte prévoit l'instauration d'un programme d'aide à court terme pour les pays les plus vulnérables. Les pays industrialisés doivent, dans ce cadre, dégager 30 milliards de dollars entre 2010 et 2012. Le financement à long terme est lui aussi évoqué et l'objectif

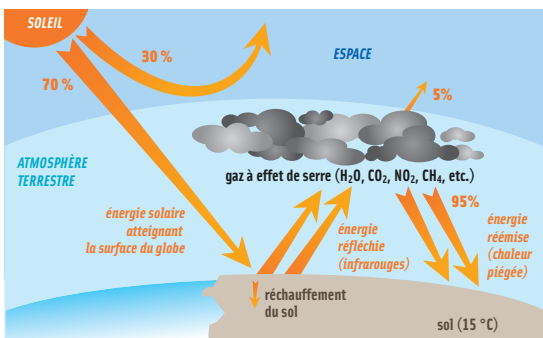


Lors du Sommet de Copenhague, en 2009, les États n'ont pas réussi à s'entendre sur un nouveau traité international contraignant au sujet du climat. Un accord politique a toutefois été signé. A minima.

d'atteindre 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020 affiché. Enfin, l'accord envisage la création d'un Fonds vert pour le climat.

Les espoirs de Cancún

Depuis Copenhague, le système onusien progresse au ralenti, tant sur la future convention-climat que sur l'avenir du protocole. Les intérêts des États en présence, qui s'expriment en général par groupe, divergent souvent. Des décisions sont toutefois attendues sur quelques sujets. Parmi eux, la lutte contre la déforestation, la coopération technologique, le volet adaptation aux effets du changement climatique ou encore le financement. Un point devrait en particulier être fait sur le programme d'aide à court terme. Des questions doivent notamment être éclaircies : origine des fonds, additionnalité ou non à l'aide publique au développement, voies de distribution. Autre attente : l'introduction dans la discussion onusienne de l'idée du Fonds vert par lequel transiterait une partie du financement international pour le climat vers les pays en développement. En attendant, sur le terrain, maintes initiatives se mettent en place, participant aux efforts nécessaires pour atteindre les objectifs internationaux de division par deux des émissions de CO₂ d'ici à 2050. C'est le cas en matière d'énergies renouvelables, domaine auquel contribue la Fondation par ses projets d'électrification villageoise et ses schémas régionaux d'électrification rurale. Des programmes qui favorisent l'accès à l'énergie verte des populations du Sud et améliorent leurs conditions de vie. ●



L'accumulation de gaz à effet de serre liée aux activités humaines est à l'origine du réchauffement climatique.

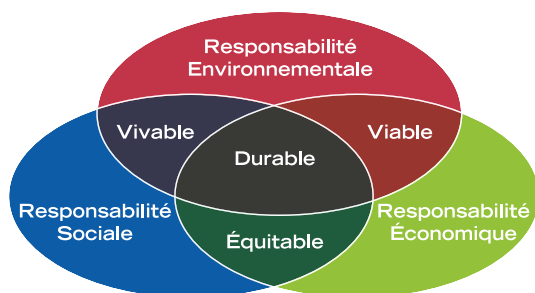
1) Le bulletin *Scarabée* n°23 de la Fondation est entièrement consacré à la lutte contre le changement climatique. Il est en ligne sur : www.energies-renouvelables.org

2) En vigueur depuis 2005, il a été ratifié par 37 pays industrialisés qui ont pris des engagements chiffrés et calendaires de réduction de leurs GES.

3) Les pays industrialisés, à l'origine de l'essentiel des rejets de CO₂, ont ainsi le devoir de les réduire vite et massivement mais aussi de soutenir les efforts d'adaptation ou d'atténuation des émissions des pays en développement.

Le développement durable et l'entreprise

Les entreprises sont de plus en plus incitées à prendre en compte les impacts environnementaux et sociaux de leur activité via la RSE. Cette notion de "responsabilité sociale des entreprises" pourrait favoriser le mécénat vert.



● Depuis les années 1990, la notion de développement durable s'introduit peu à peu dans les entreprises. Aujourd'hui, elle imprègne les stratégies de nombre d'entre elles via la RSE (responsabilité sociale des entreprises). Il s'agit pour elles de se préoccuper de leur croissance tout en veillant aux impacts environnementaux et sociaux de leur activité.

Adoptée sous la pression de la société civile, sous la contrainte réglementaire, par pure opportunité ou par conviction, la RSE concerne la firme dans son ensemble et doit tenir compte de tous les acteurs impliqués : salariés, fournisseurs, clients... En particulier, la loi sur les nouvelles régulations économiques de 2001 stipule que les sociétés françaises cotées doivent présenter, dans leur rapport de gestion annuel, des données sur les effets de leurs activités. De nouvelles dispositions, issues de la loi Grenelle II, encadreront en outre davantage, à partir de 2011, la

manière dont doit s'établir ce compte rendu, et l'étendront à d'autres entreprises à partir de 2016.

Un rapprochement avec les ONG

Concrètement, la RSE se traduit par l'affichage d'efforts en matière de gouvernance (plus de transparence...), de ressources humaines (diversité, dialogue social...), de mise en place d'une politique visant à réduire l'empreinte carbone, d'achats responsables, d'intégration du cycle de vie des produits dès la conception. Enfin, des actions de mécénat et autres partenariats sont en général développés. L'entreprise peut, par exemple, faire un don à une ONG, transmettre son savoir-faire dans le cadre de projets menés par des associations dans les pays en développement, œuvrer en lien avec elles pour se développer de manière durable... Dans ce contexte, le mécénat d'entreprise bénéficie d'un nouvel élan qui pourrait profiter à la Fondation. ●

Énergies pour le Monde adhère à "1 % pour la planète"

● Des entreprises prêtes à reverser 1 % de leur chiffre d'affaires dans le cadre d'un mécénat vert, d'un côté ; des organismes à but non lucratif agissant en faveur de l'environnement, de l'autre. Au milieu, et pour favoriser leur rencontre, une plate-forme sur Internet... Tel est le judicieux principe du programme "1 % pour la planète" (1) auquel la Fondation a adhéré en septembre 2010. Lancé aux États-Unis en 2002, ce réseau international compte 1 250 entreprises membres, dont une centaine est française, et près de 2 100 organismes environnementaux, dont environ 150 français. Chaque année, le programme génère 12 millions de dollars de dons en moyenne.

En 2010, l'entreprise d'éco-tourisme Arima et le bureau d'études Atemia ont utilisé "1 % pour la planète" pour participer aux actions de la Fondation et faire savoir leur engagement.

Si vous êtes entrepreneur, vous pouvez faire de même. Contactez la Fondation pour adhérer à "1 % pour la planète" et faire un don (2). ●

- (1) Consultez : www.onepercentfortheplanet.org/fr/
- (2) Écrivez à : nicolas.guichard@energies-renouvelables.org



À quoi servent vos dons ?

Laos

Innover avec des biocarburants



● Une première électrification par biocarburants, en particulier par huile de jatropha, sera-t-elle possible au Laos ? C'est ce sur quoi la Fondation s'est penchée en 2010. Elle a ainsi identifié un village de la région de Luang Prabang présentant des conditions propices à un tel projet (graines valorisables, population motivée...) et mené une étude de faisabilité. Ses résultats seront déterminants. Ce projet s'inscrit dans un programme plus vaste : Énergie Solidarité Laos, dont le volet planification a également avancé en 2010. La cartographie de la région a été dressée, des données sur la province ont été recueillies et des gisements explorés. Objectif : définir des zones d'action prioritaires. ●

Cambodge

Négocier le bon tournant

● Sambour regarde l'avenir. Depuis un an, la centrale de gazéification de la biomasse fonctionne sans problème. La formation se poursuit cependant, une telle innovation exigeant un bon niveau de compétences. Mais l'heure est avant tout à la réflexion. Les coûts fixes d'exploitation se révèlent en effet plus importants que prévu. Or, augmenter la redevance des 86

abonnés est délicat ; quant au système, il atteint ses capacités maximales. Un consultant extérieur va donc étudier plusieurs scénarios en vue d'assurer la pérennité du dispositif : extension à d'autres abonnés ou villages, gestion communautaire ou privée, développement d'activités économiques, impact sur la biomasse... ●

Sénégal

Un, puis huit, puis quarante...



● Huit villages de Basse Casamance accèdent au solaire. D'ici à fin 2010, 94 kits individuels seront répartis dans la commune rurale de Ouonck. Quelque 235 personnes se sont montrées intéressées et le comité de gestion, qui assurera l'exploitation pour les 8 villages, a sélectionné les premiers abonnés réservant quelques kits à des usages sociaux. Ce dispositif bénéficie du bon retour d'expérience du projet pilote d'électrification de Djilonguia. Dynamique, le comité de gestion a réussi à y développer, grâce au solaire, des activités économiques ou sociales (irrigation d'un périmètre maraîcher, vente de produits glacés, création d'une maternité...). D'ores et déjà, un autre changement d'échelle se profile. La Fondation finalise en effet un programme d'envergure visant à fournir de l'électricité verte à 40 villages de la région. ●

EU PVSEC 2010 : la Fondation récompensée pour son action en faveur des PED

Lors de la 25^e édition de la conférence sur l'énergie solaire photovoltaïque EU PVSEC, qui s'est déroulée à Valencia (Espagne) du 6 au 10 septembre dernier, le prix Robert Hill 2010 a été décerné à Alain Liébard, président de la Fondation Énergies pour le Monde, pour l'ensemble de son action de promotion du photovoltaïque dans les pays en développement, mais aussi en France.

www.photovoltaique-conference.com



Alain Liébard (au centre), président de la Fondation Énergies pour le Monde, recevant le prix Robert Hill.

Madagascar

Éoliennes, ça tourne !



● Depuis le mois d'octobre, les éoliennes (12 kW) installées à Ambondro, dans l'extrême sud de Madagascar, tournent et alimentent près de 80 familles et artisans. Accompagnée par le bureau d'études local, précédemment impliqué dans le suivi de la coopérative Aditsara (voir l'entretien avec M. Ramirison), l'association qui gère et exploite l'infrastructure électrique apprend son métier. Afin de quantifier l'impact de l'électrification au sein du village, une étude de situation initiale a été menée avant la mise sous tension des abonnés et a permis de retenir plusieurs indicateurs significatifs d'impacts. Elle sera suivie de nouvelles analyses de situation pour en connaître l'évolution et montrer, par exemple, l'amélioration de la santé, de la scolarité des enfants, chiffres à l'appui. ●

Burkina Faso

Un grand pas, mais pas à pas

● À la suite de l'électrification réussie de 2 villages, la Fondation a élaboré un programme de plus vaste ampleur. Initié à la demande de plusieurs maires et mené en lien avec les autorités ministérielles, ce dernier cible 12 localités. Il se déroulera en plusieurs étapes, la phase 1 visant l'électrification de 4 villages. Les premières installations auront lieu en 2011. La Fondation recherche aujourd'hui des entrepreneurs locaux en

Scarabée 2

● En matière d'électrification, on ne devient pas un professionnel aguerrri du jour au lendemain. Aussi est-il essentiel d'accompagner sur la durée, au plan technique, de la gestion, les opérateurs exploitant les systèmes installés. Au cœur du programme transversal Scarabée 2, ce principe en rejoint un autre : la nécessité de mesurer précisément les impacts d'une électrification. Après analyse de la situation initiale, la Fondation évalue donc année après année les changements opérés (réussite scolaire, accès à l'eau, économie...). Diffusées largement, ces données doivent permettre une démultiplication des projets. ●

Le bulletin Scarabée n° 23 est téléchargeable sur :
www.energies-renouvelables.org

vue de confier l'exploitation de ces kits photovoltaïques au secteur privé. Dans la dynamique de changement d'échelle, il paraît en effet important de faire appel à des acteurs plus professionnalisés et plus sensibles à la notion de pérennité. ●

Crédit énergie, la gamme s'enrichit

● Le crédit énergie se popularise. Lancé en 2002, ce projet permet à des villageois d'acheter des kits photovoltaïques individuels. La Fondation propose une subvention ; et une banque burkinabé, un microcrédit sur trois ans. En 2010, l'éventail des produits s'est élargi. Désormais, un kit autorisant la recharge de 27 lampes portables est accessible. Acquis par des groupements villageois, il permet des usages communautaires. Les personnes trop modestes pour souscrire un crédit peuvent ainsi profiter d'un éclairage de qualité. Autre nouveauté : un kit avec onduleur, qui vise à favoriser la création d'activités économiques (couturiers, vidéoclubs, services de recharge de téléphones...) et donc d'emplois et de revenus réguliers. ●

Livrets et cartes Agir 2010

De bonnes nouvelles

Après une année 2009 difficile, deux bonnes nouvelles sont le signe d'une évolution favorable : l'augmentation des taux des livrets Agir (qui est intervenue l'été dernier) et l'augmentation du nombre de livrets Agir.

L'une comme l'autre vont conduire à un accroissement des dons reversés par le Crédit Coopératif à la Fondation Énergies pour le Monde en 2010 par rapport à 2009.

Plus précisément, le nombre d'ouvertures de livrets Agir est en progression avec plus de 1 600 livrets ouverts correspondant à un

encours de près de 14 millions d'euros. Rappelons que le 1^{er} août

dernier, le taux du livret A a été relevé de 1,25 à 1,75 %. Cette hausse a entraîné celle des taux des livrets d'épargne solidaire, et celle du montant des dons contribuant aux actions de la Fondation. De son côté, la rémunération du livret Agir est passée de 1,85 à 2,30 % d'intérêts bruts annuels ; celle du livret Jeune Agir, réservé aux 12-25 ans, est dorénavant de 2,75 % d'intérêts nets.

Signalons également qu'au 31 octobre, 5 017 détenteurs de cartes Agir participent aux actions de la Fondation.

Renseignements : www.credit-cooperatif.coop

